

CHOIX TECHNOLOGIQUES POUR LA CONSTITUTION D'UNE SOCIÉTÉ DURABLE ECONOMIE CIRCULAIRE ET COOPERATION DECENTRALISEE

LES FONDEMENTS DE CES NOUVELLES APPROCHES
LES DIVERGENCES DANS LES OBJECTIFS
LES ASPECTS POLITIQUES ET FICAUX
LES PROBLEMES DE VALORISATION
EXAMEN DES DÉRIVES POTENTIELLES
QUELLES FONCTIONS FAUT-IL PROMOUVOIR
PROJECTIONS ET DEVELOPPEMENTS ULTERIEURS

CHRISTIAN PLAETEVOET

Avril 2016

REGARDS SUR LES BESOINS EFFECTIFS DE LA GESTION DES RISQUES CLIMATIQUES ET DES RESSOURCES

INTRODUCTION

Les 11, 13 & 27 avril 2016 j'ai eu le privilège de participer à trois manifestations dont les différents thèmes tournaient autour des choix auxquels nos sociétés sont confrontées. La prise de conscience des défis que les sociétés humaines réparties sur la planète vont devoir affronter en matière d'allocation de ressources, d'utilisation de l'énergie et de modifications des composantes climatiques génèrent nombre d'initiatives. L'évolution des températures dont les effets les plus visibles sont représentés par l'évolution de l'emprise des glaciers et les risques sur la disponibilité de l'eau douce.

La première manifestation organisée par la Fondation Tuck, intitulée « COP 21 ET APRÈS » faisait le point sur les négociations sur le Climat en présence notamment de M. Paul WATKINSON (*Chef de l'équipe de négociation climat*).

La seconde présidée par le journal Le Figaro et organisée par l'Association des Centraliens avait pour « QUELS CHOIX TECHNOLOGIQUES POUR LA CONSTITUTION D'UNE SOCIÉTÉ DURABLE », se focalisait principalement sur la disponibilité des ressources énergétiques et minérales et les risques cachés sous les espoirs affichés par les nouvelles technologies.

La dernière se tenait à la mairie de Paris sous l'égide de GREEN CROSS avec le soutien de Délégation pour l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales sur le thème « ÉCONOMIE CIRCULAIRE DES CLEFS POUR AGIR » avec pour base des exemples d'expérimentations locales en France, en Afrique et en Amérique Latine. Elle a d'une certaine manière constitué une synthèse de l'ensemble des thèmes évoqués au cours autres manifestations en y intégrant des réalisations à vocation de références.

Au sortir de ces assemblées, je me suis trouvé confronté au constat qu'elle délivraient un message commun :

- il est impératif de faire quelque chose pour que la trajectoire des utilisations de ressources pour la production de biens et services soit modifiée ;
- nous ne savons pas vraiment comment procéder et il faut faire appel à la décision politique pour ces idées suggestion et expériences viventes.

En d'autres termes il est urgent d'agir et d'agir sur des composantes importantes des règles de la vie économique, mais nous n'avons

pas d'outils pour ce faire. Il faut donc modifier certaines pratiques ou conventions sinon nos capacités d'agir sont le plus souvent vouées à l'échec avec comme exemple le handicap que constitue la baisse des prix du pétrole pour développer des solutions pérennes sur la base des énergie renouvelables.

Je me propose ici de réorienter le débat sur la nécessité d'élaborer des moyens qui dans un univers où les progrès de l'informatique ont modifié les paramètres des décisions pour ne prendre en compte que la mesure monétaire. Et pas n'importe quelle mesure, seulement celle qui est générée par des enregistrements liées directement ou indirectement aux paramètres des échanges marchands officiels, excluant de fait tout un univers d'activités et échanges divers que les économistes appellent les « externalités » et qui servent à expliquer que souvent les prévisions économiques sont bien loin des réalisations.

1 LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Il n'y a pas besoin de se pencher sur les temps géologiques pour savoir que le climat change, la référence au petit âge glaciaire au cours duquel on a vu des aurores boréales à Lisbonne et nombre de famines et autres épidémies, est suffisante pour comprendre que le temps change. Les études du GIEC ont simplement fait prendre conscience que l'action de l'homme avait engendré des effets notables qui s'ajoute aux autres facteurs.

Le témoignage de M. WATKINSON montre que succès affiché du traité de Paris, a longtemps été loin d'être assuré et l'objectif initial de fixer un prix mondial du carbone qui semble encore un objectif majeur n'est pas près d'être atteint.

Le succès affiché n'est intervenu que lorsque la négociation a été repensée, passant d'une recherche d'équilibre négocié au partage des responsabilités entre les émissions passées, les émissions présentes et les émissions futures, à une démarche volontaire pour fixer individuellement par pays des actions correctrices. Ce retournement a permis de faire consensus sur la reconnaissance du problème et sur la nécessité de se fixer individuellement des objectifs pour agir.

Ce qui est surprenant c'est que l'on n'ait pas adopté la même logique pour le prix du carbone. En se focalisant sur un objectif de prix mondial on a perdu l'opportunité de fixer des références pour permettre à chacun des états de se fixer des objectifs d'action à ce niveau et éventuellement d'enclencher des processus de transfert qui permettraient d'accélérer la réduction des émissions et/ou d'augmenter l'efficacité globale des moyens de séquestration.

Le fond du problème est que le spectre de la concurrence

annihile partiellement, lorsqu'il s'agit de modifier la structure des avantages compétitifs, l'importance de l'objectif principal considéré qui est une baisse globale des émissions ou mieux du taux global de présence de CO₂ dans l'atmosphère. Cependant en se focalisant sur le gaz carbonique issu des processus de combustion on oublie de se pencher sur les autres gaz qui ont des potentiels d'effets de serre sont beaucoup plus élevés et d'examiner si une action sur ces éléments ne permettraient pas de gagner du temps pour la maîtrise du carbone.

Ainsi alors que l'on est parvenu à un accord entre 196 états assis à la table de négociation, ce qui correspond à une volonté de coopération exceptionnelle, on ne parvient pas à concevoir qu'à l'échelle des échanges commerciaux, il serait plus efficace de promouvoir ce principe et de considérer sa prééminence par rapport à la notion de concurrence qui induit systématiquement une augmentation mécanique de l'usage de l'énergie au détriment du travail humain. Cette réflexion me conduit à l'évocation d'un des thèmes majeurs de la seconde conférence

2 LES TECHNIQUES A FAIBLE COMPOSANTE ÉNERGETIQUE

Le débat organisé par l'Association des Centraliens dont l'objectif essentiel était de porter l'accent sur les possibilités offertes par, des processus de productions, des choix d'organisations sociales en rupture avec les évolutions actuelles qui conduisent à l'utilisation de toujours plus de ressources énergétiques et minérales. Les apports du recyclage et les modifications des processus de production avec comme objectif d'en réutiliser les composants pour essentiels qu'ils soient présentent de nombreuses limites liés aux caractéristiques des produits recyclés qui combinent des éléments en quantités infimes lié à l'usage spécifique auquel ils étaient destinés. Ainsi le produit recyclé possède le plus souvent des caractéristiques plus génériques et donc des usages plus limités. Le caractère dispersif des techniques de production actuelles et les limites techniques du recyclage est ainsi souligné, reprenant un des thèmes de la publication de l'association « Quel futur pour les métaux »¹

De la même façon les contraintes techniques liés à l'utilisation de métaux rares pour le fonctionnement des réseaux d'information s'opposent à la rareté relative, avec deux constatations principales : l'effet dispersif déjà évoqué que demandent les composants électroniques utilisés en masse et le coût énergétique lié au stockage des données.

Le recours à des produits à durées de vie longues et à la réparation comporte aussi ses limites avec pour exemple les précautions sanitaires liées aux produits à usage unique. Cet aspect peu développé dans la

1 Quel futur pour les métaux EDP Science QSE Ecole Centrale

description des avantages du recyclage montra que ces choix impliquent la prise en compte de composantes multi-dimensionnelles qui ne sont pas évoquées si l'on ne raisonne que dans un cadre limité tel que le retour vers des techniques frustrées.

Nous avons abordé, en raison des progrès techniques et du choix de valorisations manipulant le temps, un univers à dimensions multiples, où les décisions impliquent des arbitrages nombreux dont il est nécessaire de mesurer le poids.

Les références au club de Rome et à Bacon dans le cadre de ces réflexions ont eu le mérite de rappeler et de relativiser nos actuelles "découvertes" en matière d'appréciation de l'avenir et de redécouvrir que les problèmes actuels ont déjà été abordés.

Le problème de la valorisation, a été évoquée par M. REY mais de façon en partie erronée dans la mesure où il l'assimile à une contrainte physique, alors que la crise financière prouve qu'il s'agit des conséquences de choix conventionnels. Les exemples évoqués qui sont les prix du pétrole et plus généralement des matières premières en général, en portent la marque. A ce titre et comme illustration à la prudence nécessaire pour conférer à une mesure un poids décisionnel; dans son analyse de octobre 2013 le club de Bâle souligne pour la première fois les limites des modèles internes d'évaluation des risques de marché et de la VAR en évoquant principalement l'aspect liquidité support principal de la valeur née de l'échange effectif.

3 LA COOPERATION DÉCENTRALISÉE

La plus emblématique des réalisations présentées est celle de l'ORGANIC VALLE de BELESTA-LARANGAIS près de TOULOUSE. Elle montre qu'il est possible en se basant sur le principe de l'économie circulaire qu'une zone d'agro-activités est « plus intense en travail (aspect quantitatif), et qu'elle permet de développer des emplois non délocalisables sur le territoire (aspect qualitatif).

Le projet en lui même maîtrise non seulement le foncier (un territoire) et le financement qui associe l'ensemble des parties prenantes du projet.

En fait il s'agit de l'illustration d'un thème que j'ai publié en 2010² qui basée sur l'observation, propose de prendre exemple sur l'observation des interactions qui participent aux phénomènes du vivant pour baser les nouvelles règles économiques.

²<http://www.gestetic.org/article-la-loi-des-optima-locaux-57890228.html>

En fait le thème de l'économie circulaire, au lieu de centrer les relations économiques sur le prix de marché, sur les économies d'échelle et la concurrence pour fonctionner, lesquels sont des raisonnements linéaires de type binaire ; prend en compte un grand nombre d'interactions non considérées par les données que l'économie marchande utilise et qu'elle exclut le plus souvent sous le vocable d'externalités. L'économie circulaire ici comporte des éléments de type qualitatifs comme les relations d'entraides, de confiance, ou de qualité non traduite dans le prix et qui porte par exemple pour la nourriture ses conditions de production, sa fraîcheur, les réutilisations des déchets successifs comme ingrédients.

Elle synthétise ainsi une part de l'impact positif d'un ensemble de communautés d'intérêts qui s'auto entretiennent ou se fertilisent sans passer par la valorisation. Un des contre-exemples les plus évidents pointe sur une anomalie de la comptabilité publique qui somme les activités de productions et de services avec les coûts représentatifs des dysfonctionnements ou des entraves à la création de valeur avec notamment les services de police et de justice, sans parler des guerres et autre destructions comme celles à l'ordre du jour du patrimoine historique et culturel. En terme de valeur ceux-ci devraient venir en déduction des autres données, s'agissant d'appauvrissements parfois dramatiques non considérés comme tels.

Les autres exemples soulignés regroupent tous des actions d'initiatives locales qui valorisent des ressources inemployées ou inexploitées et qui induisent des emplois en cascade.

4 QUELS ENSEIGNEMENTS ET QUEL AVENIR POUR CES DÉMARCHES ?

Le premier et le plus évident est issu de l'inversion de concept de coût unifié que les négociateurs de COP 21 ont adopté. Il a remplacé une approche traditionnelle de coercition qui est implicite dans le concept de concurrence, où l'alternative est l'élimination du concurrent ou la mort. Par son application, elle induit deux démarches coûteuses en ressources qui visent, par la taille, à la recherche d'une position dominante, ou par des moyens plus insidieux comme la stérilisation de brevets, l'optimisation ou la fraude fiscale, le lobbying, ou la corruption, à éliminer le danger du compétiteur ou retarde la nécessité d'évoluer.

Face à un risque qui est à présent admis, de catastrophes n'épargnant potentiellement aucun pays, le fait de laisser les gouvernants gérer leurs actions en fonctions de leurs contraintes culturelles et environnementales en choisissant eux-même les mesures permettant de limiter leurs productions de gaz a effets de serre, à écarté le problème de la responsabilité qui bloquait toute action comme le font toutes les confrontations

toujours pénalisantes pour au moins une des parties.

La démarche économique actuelle est fondamentalement basée sur la faute et son pendant, la punition patrimoniale ou juridique. De la réorienter vers une recherche de solidarité et de limitations des dommages subits est de nature à éviter les gâchis patrimoniaux et humains que constituent les liquidations d'entreprises. Elles conduisent souvent comme dommages collatéraux à la disparition de structures entrepreneuriales qui n'ont de fait aucune responsabilité dans les dégâts subits.

Le second point qui vise la préservation de ressources finies et la recherche d'économie de matière et de pérennité d'usage se trouve confronté à deux obstacles, celui de la valorisation et celui des espoirs offerts par les promesses faite par l'introduction des procédés de l'intelligence artificielle, d'automatisation et d'optimisation. Même si ces derniers ne se penchent pas en contre-partie sur la façon d'approfondir les problèmes de justice sociale et sur les effet négatifs qu'ils génèrent sur la prospérité globale.

La dernière démarche tout en prenant appui de façon bien plus élaborée sur les aspects non valorisé des actions d'échanges adaptatifs à un contexte d'organisation sociale et d'environnement, se positionne nettement sur la durée et sur les rétroactions positives qui se développent en dehors des processus de valorisation habituels.

Au terme de ces échanges à aucun moments les débats n'ont abordé de façon directe et explicite trois questions fondamentales :

1. Le dogme de la concurrence comme seul processus évolutif, lequel n'est pas amandé face aux solutions collaboratives évoquées;
2. Les impacts de la valorisation, qui avec le cas des prix du pétrole traité comme un phénomène naturel, peuvent induire des conséquence cataclysmiques dans le cadre des démarches suggérées. Son analyse structurelle est pourtant essentielle puisqu'elle génère les signaux qui engagent les choix de gestion;
3. Les problèmes de la gestion de la monnaie pour ce qui concerne les allocations de ressources tant au niveau des individus (chômage) que des échanges internationaux (déficit budgétaire et équilibre des échanges).

Pourtant ces divers cadres se préoccupant de l'avenir de notre civilisation ont tous implicitement repoussé le problème à résoudre dans le domaine des choix politiques.

Si chacun d'entre eux ont apporté un élément clef à la prise en compte des problèmes à résoudre aucun processus n'est évoqué pour définir une base de comparaison ou de négociation.

La négociation climatique pour réussir à écarté la voie coercitive, l'association des Centraliens, à mis en avant une panoplie de possibilités

techniques qui conduisent à un moindre gaspillage des ressources et Green Cross introduit le concept d'équilibre localisé en économie circulaire.

Il apparaît d'ailleurs entre les deux derniers cadres de réflexion que le concept d'économie circulaire ne recouvre pas les mêmes réalités. Ce dernier constat s'il le fallait implique que face à l'importance des défis, il est indispensable de se mettre d'accord sur de nouvelles façons d'évaluer les actions entreprises.

Or les dysfonctionnements révélés par la crise ont prouvé que les bases de valorisation existantes sont entachées de biais qui vont de la fraude (fiscale notamment) et à la manipulation des prix (devises, taux, or etc....).

Par ailleurs la rupture des pour-parler en vue du rapprochement des normes comptables IFRS et US GAAP révèle s'il le fallait que la valeur à un forte composante politique et culturelle et que son approche universelle est un contre sens.

Enfin comme déjà souligné la concurrence induit une stratégie de recherche de la sécurité par la taille et donc de disparition de la diversité que l'on cherche par ailleurs à préserver dans la nature. L'impact de l'effet de taille peut être positif à court terme, mais en cas de crise l'impact est planétaire et de ce fait globalement il réduit les alternatives et accroît les risque catastrophiques de grande ampleur.

Une des faiblesses de la France face à la modification de l'environnement économique tient sans doute à l'absence de diversité lié à l'hypertrophie des implications de l'État comme régulateur et acteur. Ceci engendre trop de conflits d'intérêts et d'entraves à la décision lesquelles sont générées par la prolifération législative. Il en est sans doute de même en ce qui concerne la prééminence d'entreprises de grande taille qui absorbent les crises localisée par transferts de valeur internes, mais freinent les adaptations fines à l'environnement local.

Quand je parle d'évaluation, je parle d'un outil capable de transcrire non un prix universel mais les réalités de terrain telles que celles évoquées par le cas d'Organic Vallée.

Le besoin fondamental est donc d'aboutir à un système de mesure qui permette :

1. d'évaluer la situation d'une aire géographique déterminée comme un cadre local cohérent traduisant les équilibres naturels, les références culturelles et de résolution des conflits, les modes d'utilisation des ressources et leur répartition dans le corps social.
2. de le traduire dans un autre environnement en faisant

ressortir la relativité des valorisations.

En outre comme souligné précédemment les processus de valorisation sont entachés de biais divers, donc, la seule voie ouverte est non de rechercher une valeur universelle mais de mesurer une évolution. Le travail est considérable. Je commence à peine à en définir quelques bases, et un cadre conceptuel. Pour en donner un aperçu je dirais que cette démarche est devenu un besoin essentiel et les tentatives infructueuses de définition d'une valeur carbone universelle ou d'unifier les principes comptables, le prouvent. La façon dont est conduite l'édification d'un prix du carbone a toutes les tares des systèmes de valorisation en place où dans le signal prix, on mélange de façon complètement aléatoire les phénomènes constatés et les espérances futures. On détruit ainsi toute capacité de gestion de la situation présente mais aussi on transfère ainsi des risques de réalisation à long terme à des structures non informées ou incapables de les gérer.

En outre la position du carbone selon la situation économique, l'environnement géographique, les patrimoines culturels, techniques, juridiques, politiques etc....diffèrent considérablement d'un pays à l'autre, d'une région à l'autre. En effet dans la valorisation, la localisation, les implications juridiques et culturelles et les modalités techniques de fonctionnement, ont toutes un impact. La façon dont est gérée la liquidité et la structure des intérêts des intervenants de même que leur évolution ont des conséquences majeures.

Ce qui est important pour gérer n'est pas le bilan fait selon des critères sur lesquels il n'y a aucun consensus, mais la dynamique des actions entreprises et les progrès qu'elles génèrent.

De ce fait si l'impulsion donnée à Paris sur la gestion des défis climatiques et notamment les problèmes de l'eau et de l'énergie, elle ne peut se développer que si l'on met en place un système de mesure qui intègre les contraintes et les atouts d'un cadre géographique cohérent et permet de mesurer les progrès générés par la mise en mouvement des interactions permettant de susciter et de valoriser les externalités. Seul un abandon du prix unique et les pratiques de manipulation du temps sont en mesure d'introduire dans les échanges un gradian d'équité qui puisse protéger les écosystèmes locaux des cataclysmes de valorisation qui ne doivent plus se rajouter aux catastrophes naturelles potentielles.

Les récentes recherches sur les processus qui ont permis le développement du vivant³ illustrent les phénomènes de base des processus adaptatifs et de répliquions qui seraient à l'origine de la vie. Le schéma est relativement simple, même si les processus en cause ne sont pas tous identifiés en raisons des multiples rétroactions en cause.

